

Jean-Baptiste André Godin à Véran Sabran, 24 mai 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Sabran, Véran \(vers 1811-1874\)](#) est destinataire de cette lettre
[Vigerie, A.](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (434r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Véran Sabran, 24 mai 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34257>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 mai 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Sabran, Véran \(vers 1811-1874\)](#)

Lieu de destination 3, rue Saint-Joseph, Paris

Description

Résumé Godin fait part à Véran Sabran de son soupçon que Vigerie ne soit la victime de la rivalité qui existe à son égard. Il lui exprime le plaisir qu'il aura de l'accueillir à Guise avec des amis, et leur faire voir les travaux des nouvelles constructions du Familistère, à la condition qu'ils se garde de rien écrire ou dire sans son autorisation « car je tiens au silence au par-dessus (sic) toute chose ».

Support

- La fin de texte de la lettre est repérée par deux traits au crayon bleu dans la marge.
- Le nom du destinataire est manuscrit à la mine de plomb au bas du folio.

Mots-clés

[Conflit](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées [Vigerie, A.](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Sabran, Véran (vers 1811-1874)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Industrie (grande)
- Métiers de la confection

Biographie Industriel et fouriériste français né à Nîmes (Gard) vers 1811 et décédé à Paris en 1874. Véran Sabran fonde en 1839 une fabrique de toiles pour la teinture et l'impression à Mont-d'Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), entre Guise et Saint-Quentin, et une maison de négoce de ses produits à Paris. Sabran est fouriériste et à ce titre, il est en relation depuis les années 1840 avec Jean-Baptiste André Godin. Sabran rend visite à Godin à Esquéhéries en mars 1846, et son nom est régulièrement mentionné par Godin dans sa correspondance avec l'[École sociétaire](#). Dans une lettre de 1847, il est domicilié au 3, rue Saint-Joseph, Paris.

Les deux industriels sont assez étroitement liés, puisqu'en 1853 Véran Sabran propose à Godin de le représenter au collège Chaptal à Paris où Émile Godin, fils de Jean-Baptiste est élève en internat. Il est actionnaire de la société de colonisation européo-américaine du Texas, créée en 1854 par Victor Considerant et dont Godin est un des gérants. Véran Sabran visite le Familistère de Guise en octobre 1871.

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

le 26 mai 1663

474

vous devey monsieur monsieur
des tems de temps il y a qui ont fait
de nouveau entente entre nos
les partisans des deux chos, je suis de
nombre de ceux la et la visibilité de
toutes ces personnes qui me lontement
est grande il y a presque un bâton
meilleur qui frappe sans lombes ou
elle peut fort bruyamment que une
aiguillon il plus forte que des arme
mais je ne veux pas dire que est
empêcher tout je veux à tous parties ou
soit une de ces deuxies. fechez de punir
a mefet et de sauver si la cause
de ces poursuites vont de lancer

je vous marray aint que vous devey
veoir ce nombre faire aux causeries
a l'heure la bille saison dans le
permettait sur maintenans et mes
terras des mardes constructions étant
ammenies vous veriez les autres a la
inutile de vous dire le plaisir que
faurois a veoir in arme vous tous certant
si tout les amis veulent me permettre de
me rien dire et de me rien dire sans
mais autorisation car je suis au siens
au par des tout chose

mes amities

de saluer

John